



11



Droits et devoirs



Compréhension orale:
Dialogue entre l'accusé et
le juge d'instruction

- **Accusé** : J'ai décidé de plaider coupable, Monsieur le juge.
- **Juge** : Avez-vous décidé de plaider coupable parce que vous avez été reconnu par un témoin ?
- **Accusé** : Non. Ce passant ne peut pas m'identifier puisqu'il n'a vu qu'une silhouette.
- **Juge** : Votre déposition est-elle sincère ou cherchez-vous à protéger quelqu'un ?
- **Accusé** : Je vous assure que j'ai agi seul.
- **Juge** : Comment expliquez-vous l'absence totale de traces ? Est-ce dû à une préméditation particulièrement minutieuse ?
- **Accusé** : Oui... j'ai tout préparé à l'avance, parce que je savais que la boutique n'était pas équipée d'un système de sécurité performant.

- **Juge** : Vous affirmez donc que cette opération n'a entraîné aucun bruit, aucune effraction ?
- **Accusé** : Exactement.
- **Juge** : Comment une telle intrusion a-t-elle pu se produire sans laisser la moindre preuve ?
- **Accusé** : J'ai utilisé une clé.
- **Juge** : Une clé ? À qui cette clé appartenait-elle ?
- **Accusé** : Je... je préfère ne pas répondre.
- **Juge** : Refusez-vous de répondre parce que cela impliquerait une autre personne ?
- **Accusé** : Non... enfin... si, peut-être.

- **Juge** : Vous comprendrez que cela peut entraîner de nouvelles poursuites. Votre casier judiciaire est-il vierge ?
- **Accusé** : Oui, je n'ai jamais été condamné.
- **Juge** : Cela rend votre geste d'autant plus surprenant. Avez-vous agi de cette manière à cause de difficultés financières ?
- **Accusé** : Oui, en partie... mais ce n'est pas la seule raison.
- **Juge** : Le tribunal devra délibérer à huis clos. Si vous êtes reconnu coupable, vous serez condamné pour vol. Vous aurez ensuite la possibilité de faire appel.